



## INSTITUTION ADOUR

\*\*\*\*\*

Extrait du registre des délibérations  
de l'établissement public territorial de bassin Institution Adour

\*\*\*\*\*

**Séance du 04 décembre 2024**  
(Convocation du 27 novembre 2024)

Aujourd'hui, le 04 décembre 2024 à 14h30, le comité syndical dûment convoqué s'est réuni sous la forme de visioconférence, sous la présidence de M. Paul Carrère, Président

<b>Conseillers en exercice</b>	
• Nombre	54
• Voix	323
<b>Présents</b>	
• Nombre	28
• Voix	160
<b>Pouvoirs</b>	
• Nombre	1
• Voix	14
Majorité simple selon article 11.2 des statuts	

<b>Suffrages exprimés</b>		
<b>Pour</b>		
• Nombre		29
• Voix		174
<b>Contre</b>		
• Nombre		0
• Voix		0
<b>Abstention</b>		
• Nombre		0
• Voix		0

### Étaient présents :

- Pour les Départements membres : Mme Agathe Bourretère, Mme Céline Salles, Mme Véronique Thirault, M. Jean Arriubergé, M. Pierre Brau-Nogué, M. Paul Carrère, M. René Castets, M. Charles Pelanne, M. Frédéric Ré, M. Bernard Verdier
- Pour les communautés d'agglomérations membres : M. Bernard Kruzynski
- Pour les communautés de communes membres : Mme Christine Fournadet, M. Philippe Baron, M. Bernard Bonnemason, M. Philippe Brethes, M. Philippe Castets, M. Didier Gaugeacq, M. Philippe Labache, M. Jean-Marc Lescoute, M. Marc Mabillet, M. Laurent Nolibois, M. Jean-Pierre Rémy
- Pour les syndicats mixtes membres : M. Michel Chanut, M. Jean-Jacques Dané, M. Bernard Labadie, M. Antoine Lequertier, M. Bernard Lougarot, M. Didier Sakellarides

### Étaient excusés et avaient donné procuration :

- Pour les Départements membres : M. Julien Dubois

### Étaient excusés :

- Pour les Départements membres : Mme Nathalie Barrouillet, Mme Fabienne Costedoat-Diu, Mme Dominique Degos, M. Thierry Carrère, M. Gérard Castet, M. Damien Delavoie, M. Francis Dupouey, M. Bernard Pouban, M. Marc Saint-Estevan,
- Pour les Régions membres : M. Éric Sargiacomo,
- Pour les communautés d'agglomérations membres : M. Philippe Castel,
- Pour les communautés de communes membres : Mme Pascale Réquenna, M. Jean-Yves Arrestat, M. Francis Betbeder, M. Pierre Cazères, M. Michel Cuyaubé, M. Jean-Emmanuel Dargelos, M. Pierre Lajus, M. Denis Lanusse, M. Philippe Latry, M. Jean-Michel Le Bihan, M. Patrick Maunas, M. Christophe Pugnetti,
- Pour les syndicats mixtes membres : M. Daniel Arribère, M. Christian Ducos

Secrétaire de séance : Mme Céline Salles, Vice-Présidente

Rapporteur : M. Paul Carrère, Président

**OBJET : Affaires budgétaires - Demande d'admission en non-valeur****Exposé des motifs :**

Madame Isabelle Colomb, Payeuse départementale des Landes, a saisi à la collectivité de demandes d'admission en non-valeur (n° 4917670233).

L'ensemble des procédures juridiques de recouvrement dont elle dispose ayant été mises en œuvre, il est proposé au comité syndical d'admettre en non-valeur les articles des rôles de recettes et des titres de recettes faisant l'objet de cette demande.

Il est donc proposé au comité syndical plusieurs demandes d'admission en non-valeur pour un montant global de 1 923,79 €, réparti sur plusieurs titres de recettes émis entre 2014 et 2023 :

- 168,01 € sur le titre récapitulatif avec rôle - rôle 1 - Exercice 2014 - gestion globale sur l'Adour amont - campagne 2014,
- 118,92 € sur le titre de recette 284 de l'exercice 2015 - consommation électrique,
- 185,16 € sur le titre récapitulatif avec rôle - rôle 1 - Exercice 2017 - gestion globale sur l'Adour amont - campagne 2015,
- 29,08 € sur le titre récapitulatif avec rôle - rôle 2 - Exercice 2017 - gestion globale sur l'Adour amont - campagne 2016,
- 2,08 € sur le titre récapitulatif avec rôle - rôle 2 - Exercice 2018 - gestion globale sur l'Adour amont - campagne 2017,
- 426,42 € sur le titre récapitulatif avec rôle - rôle 5 - Exercice 2019 - gestion globale sur l'Adour amont - campagne 2018,
- 8,00 € sur le titre de recette 51 de l'exercice 2020 - Charges statutaires,
- 566,29 € sur le titre récapitulatif avec rôle - rôle 1 - Exercice 2022 - gestion globale sur l'Adour amont - campagne 2019,
- 412,12 € sur le titre récapitulatif avec rôle - rôle 3 - Exercice 2022 - gestion globale sur l'Adour amont - campagne 2020,
- 7,71 € sur le titre récapitulatif avec rôle - rôle 2 - Exercice 2023 - gestion globale sur le Midour Douze - campagne 2021.

Considérant la saisie de demandes d'admission en non-valeur (n° 4917670233) présentée par madame Isabelle Colomb, Payeuse départementale des Landes,

**LE COMITE SYNDICAL**

En l'absence d'observations,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité

**DECIDE****Article 1**

- d'admettre en non-valeur les articles des rôles de recettes et les titres de recettes faisant l'objet de la présentation de demande de non-valeur n° 4917670233 jointe en annexe, présentée par Madame Isabelle Colomb, Payeuse départementale des Landes, pour un montant de 1 923,79 €,
- constate que les crédits nécessaires à l'admission en non-valeur sont inscrits au budget 2024 chapitre 65 « autres charges de gestion courantes » article 6541 « créances admises en non-valeur »,
- d'autoriser le président à signer les documents et à prendre toutes décisions relatives à leur exécution.



**Article 2**

Monsieur le président est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré le 04 décembre 2024 à Mont-de-Marsan,

Le Président,  
Paul CARRÈRE



40100\_RV12\_ETAT\_PRESENT\_ADMISS\_NV\_CSV\_040090\_20241029\_721146069433

## EDITION HELIOS

Présentation en non valeurs  
arrêtée à la date du 29/10/2024  
040090 P.DEP LANDES  
40100 - INSTITUTION ADOUR

Exercice 2024

Numéro de la liste 4917670233

Type de liste : Non valeur

20 pièces présentes pour un total de 1923,79

Nature Juridique	Exercice	Référence	Nom du redevable	Montant PE	Montant restant	Motif de la présentation
Artisan Commerçant Agriculteur	2022	R-1-112	CARMAGNOLE Olivier	7,2	7,2	RAR inférieur seuil poursuite
Artisan Commerçant Agriculteur	2022	R-3-108	CARMAGNOLE Olivier	7,24	7,24	RAR inférieur seuil poursuite
Artisan Commerçant Agriculteur	2023	R-2-94	CARMAGNOLE Olivier	7,36	7,36	RAR inférieur seuil poursuite
Artisan Commerçant Agriculteur	2019	R-5-746	LAPORTE Nathalie	8,05	8,05	Décédé et demande renseignement négative
Artisan Commerçant Agriculteur	2022	R-1-681	LAPORTE Nathalie	8,35	8,35	RAR inférieur seuil poursuite
Artisan Commerçant Agriculteur	2022	R-3-628	LAPORTE Nathalie	8,43	8,43	RAR inférieur seuil poursuite
Artisan Commerçant Agriculteur	2022	R-3-482	LANDES Sophie	66,48	0,01	RAR inférieur seuil poursuite
Artisan Commerçant Agriculteur	2018	R-2-219	DUMESTRE Frederic	76,45	2,08	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ
Société	2015	T-284	EDF COLLECTIVITES	118,92	118,92	Combinaison infructueuse d actes
Artisan Commerçant Agriculteur	2023	R-2-293	GUINLE Jean Jacques	123,25	0,35	RAR inférieur seuil poursuite
Société	2019	R-5-669	GAEC IRINA	154,22	14,78	Combinaison infructueuse d actes
Société	2022	R-1-451	COURREGES CHISNE SCEA	156,58	156,58	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ
Artisan Commerçant Agriculteur	2014	R-1-227	DULOUT Francis	168,01	168,01	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ
Artisan Commerçant Agriculteur	2017	R-1-262	DULOUT Francis	185,16	185,16	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ
Société	2022	R-1-217	EARL D'ARGENTON	193,46	0,04	RAR inférieur seuil poursuite
Artisan Commerçant Agriculteur	2017	R-2-1442	LUBY Bernard	252,65	29,08	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ
Artisan Commerçant Agriculteur	2022	R-1-367	LAPORTE Nathalie	394,12	394,12	Décédé et demande renseignement négative
Artisan Commerçant Agriculteur	2022	R-3-335	LAPORTE Nathalie	396,44	396,44	Décédé et demande renseignement négative
Artisan Commerçant Agriculteur	2019	R-5-745	LAPORTE Nathalie	403,59	403,59	Décédé et demande renseignement négative
Collectivité territoriale	2020	T-51	DEPARTEMENT DES HAUTE	131107	8	RAR inférieur seuil poursuite

1923,79